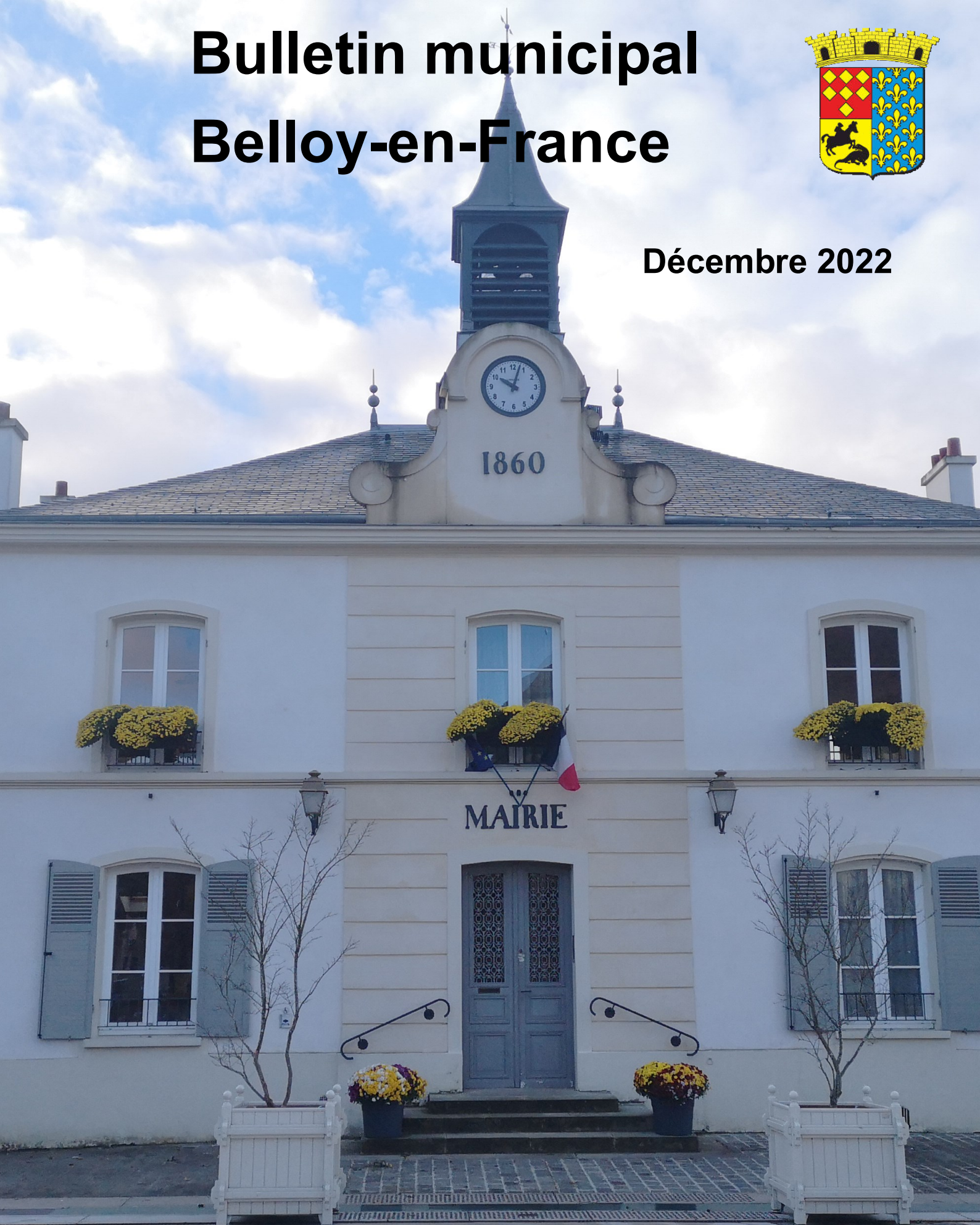


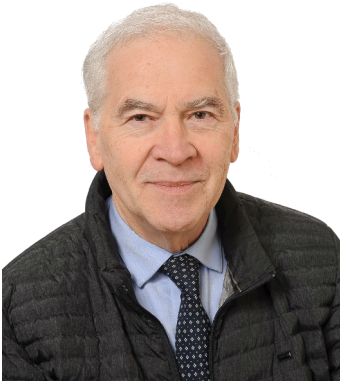
Bulletin municipal Belloy-en-France



Décembre 2022



En cette fin d'année : bilan 2022 pour les réalisations et projets communaux en cours.



Plusieurs d'entre eux ont bien pris forme

Espace La Marlière : un **parcours de santé** avec divers ateliers pour grands et petits, bancs et tables de pique-nique ont été implantés à l'automne. Boisés, ils sont aujourd'hui bien intégrés sur fond de paysage arboré. En novembre, certains arbres ayant beaucoup soufferts de la grande sécheresse estivale ont été

remplacés. En décembre, un **véhicule électrique en auto-partage**, y figure en bonne place, attendant à sa borne de recharge, sous l'égide de l'**association Effet des faits (Edf)** et à la disposition de tous.

En matière d'**environnement** : à l'instar de toutes les communes de la C3PF, comme dans bien d'autres villes de l'hexagone, nous avons remis en place une **Trame Noire nocturne** avec extinction de l'éclairage public aux heures profondes de la nuit, de 23h à 5h du matin. Une **préservation de la biodiversité** de la **faune nocturne** et une **économie d'énergie** pour les collectivités, qui est des plus nécessaires, en ces temps d'inflation des coûts et de pénurie des approvisionnements, comme des productions.

Aux **écoles** : cet été, une **salle des maîtres** a été créée en rez-de-chaussée du groupe scolaire Albert Boucher. Et en **2023**, la commune est partie prenante d'un **projet éducatif** pour la réalisation participative avec les enfants, d'une **fresque murale de préau**, sous l'égide d'un professeur d'art plastique, de la directrice et des enseignants. Enfin en décembre, tous **les bacheliers 2022** ont été conviés à un cordial petit déjeuner de félicitations en salle des fêtes avec remise d'un **chèque récompense** multimédia.

En matière de **voirie et sécurité** : outre un **petit entretien** annuel des nids de poule de chaussée, a eu lieu une campagne de réfection de **marquage** au sol des **stops** et **passages piétons** avec pose de **coussins ralentisseurs**, rue Richambre, en entrée de ville.

En **centre-ville**, l'**axe de traversée du CD85**, rues du Général Leclerc, Mirville, Croix Saint-Georges, Places de la Fontaine et du Souvenir a été **redessiné** avec le **concours** des bureaux d'étude **départementaux** pour partager au mieux cet espace public commun à bien des utilisateurs : fort **trafic de transit** matin et soir, **stationnement** riverain, **alternat** et **croisement** en chaussée de bus, services, engins agricoles, **piétons** avec des **trottoirs élargis**, bien dimensionnés aux passages des **poussettes** et **PMR** d'un bout à l'autre de son parcours, en direction des bâtiments publics et commerces de centre-ville.

Création d'une grande place du Souvenir : un bel espace dégagé avec **potelets et chaines ouvragés**, **bancs** de repos et plus loin, Croix Saint-Georges, **fontaine** de style en remplacement de l'ancienne désaffectée. **Au printemps** un paysage-ment, une signalétique et un **enrobé définitif** auront lieu, sur

deux jours, en février/mars, après la réouverture des centrales d'approvisionnement fermées pour l'hiver.

Enfin, nous avons sollicité le département afin de **renforcer, au rond-point de Villiers-le-Sec**, la signalétique de **déviations des camions PL vers la Francilienne** pour les chauffeurs « malvoyants » ne tenant pas compte des préconisations routières déjà existantes et qui s'égarent encore trop souvent en centre-village.

En matière sociale : soulignons la venue régulière de **multiservices itinérants, bus du CIAS**, Place Sainte-Beuve, **bus pour l'emploi**, espace La Marlière et la permanence en secrétariat de mairie, d'aides aux **démarches numériques séniors** avec Monique MOREAU et à la **redaction / recherche emploi** avec Joël DUARTE.

Enfin cette année, **après deux ans** de mise en retrait **Covid**, nous avons assisté avec plaisir à la **renaissance de la vie associative belloisienne** et à de **belles manifestations**. Soulignons entre autres, une **brocante d'automne** avec le **BEF**, une riche **expo vente** de peinture sur soie et cartonage avec la **JAD**, un **5^{ème} salon du vinyle** très couru, un **funky game** prisé des plus jeunes avec le **COTAB**, un bel **octobre rose**, poly associatif avec **Delphine** et aux **écoles** une soirée du **théâtre** des beaux songes avec la **C3PF**, et bien sûr la traditionnelle venue du **Père Noël** avec sa hotte et son contenu des plus attendus. Saluons aussi de nouvelles **naisances associatives**, l'**Hatha Yoga**, l'**Aïkido**, et l'**AS Carnelle**, une jeune et dynamique association de VTT loisirs pour familles et sportifs.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël, en famille, parmi vos proches et nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

J. Barbou





BATIMENTS

Récapitulatif des achats et travaux réalisés en 2022

De l'édition du grand livre il ressort pour l'année 2022 les dépenses mandatées de janvier à novembre 2022 détaillées ci-après :

EN INVESTISSEMENT

471 314,00 €

Acquisitions terrains + maisons 5 rue des Carreaux,
7a rue des Carreaux et 12/14 rue des Carreaux

426 439,00 €

Mission études + diagnostics restauration façade
ouest de l'église et investigations complémentaires
géotechniques

31 638,00 €

Equipement divers bâtiments

13 237,00 €

(achats tables pliantes **Maison Pour Tous**, armoire + table salle réunion
école élémentaire, logiciel gestion cimetière, purificateur
air école maternelle, réfrigérateur mairie, matériel de
sonorisation et d'enregistrement conseil municipal,
perforeuse, fourniture et pose bloc porte école élémentaire,
remplacement PC bureautique)

EN FONCTIONNEMENT

95 026,00 €

Entretien, réparations et dépannages sur bâtiments publics

34 770,00 €

(dépannages chaudière école élémentaire, fontaine
eau périscolaire, climatiseur micro-crèche, éclairage
église, trappes de désenfumage Salle Polyvalente,
électricité MPT, nettoyage bac à graisse cantine,
remplacement ardoises toiture MPT, travaux peinture
hall entrée - salle réunion école élémentaire, travaux
électricité salle réunion école élémentaire, nettoyage
vitres bâtiments communaux)
et bien d'autres travaux et dépenses diverses
pour des travaux ponctuels effectués par les services
techniques.

Maintenance diverses

33 051,00 €

(informatique, logiciels, vidéo surveillance, caméras,
matériel cuisine cantine, protection incendie, Fontaine à
eau Place Sainte-Beuve, élévateur groupe scolaire, copieurs
écoles et mairie)

Ménage école élémentaire

21 917,00 €

et local foot MPT par entreprise extérieure

Achat produits d'entretien

5 289,00 €



AFFAIRES SOCIALES

LE CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

Service de portage de repas à domicile : Pour permettre le maintien à domicile des personnes en difficultés, le CCAS de Belloy-en-France assure sur la commune le portage de repas à domicile par le traiteur "DELICELY" de Saint-Martin du Tertre. Une participation financière communale est octroyée pour chaque repas livré qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur au bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des personnes isolées et sur avis médical :

- âgées de 65 ans et plus

ou à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail

ou handicapées titulaires d'une carte d'invalidité

ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas

Pour un couple, les deux personnes doivent remplir les conditions.

Toute personne remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01 30 35 70 14 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Service de téléassistance : la téléassistance permet à une personne âgée ou personne handicapée d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention des secours 24 h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, en pressant le bouton d'une télécommande qu'elle porte sur elle.

(formulaire à retirer auprès du secrétariat de la mairie)

Dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : des dossiers de demande d'APA en établissement ou à domicile peuvent être retirés auprès du secrétariat de la mairie.

Séniors et numérique :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin d'aide quelle qu'elle soit (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame Monique MOREAU, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

Repas annuel du CCAS et colis de fin d'année :

Plaisir des papilles et du vivre ensemble, se retrouver, échanger, quoi de mieux qu'un bon repas pour en profiter. Les personnes âgées de 70 ans et plus en 2022 auront été conviées au traditionnel repas de fin d'année prévu le Samedi 10 décembre 2022. Une invitation est envoyée à chaque personne inscrite sur la liste des personnes âgées tenue en mairie et mise à jour chaque année.

Par conséquent, les personnes âgées de 70 ans et plus nouvellement arrivées sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

De même, une valisette de produits festifs de Noël est remise à chaque personne (1 valisette simple pour personne seule et 1 valisette double pour un couple). **Pour 2022 chaque valisette est à disposition en Mairie. Une communication est faite à chaque destinataire pour préciser le lieu et le jour de retrait et à cette occasion une collation est organisée.**



L'amicale des Anciens :

Un lieu de rencontre, de détente et d'échange pour tous.

Facile d'accès, le foyer situé dans le local de l'ancienne cantine scolaire est ouvert tous les jeudis de 14 h à 17 h dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux avec un café ou thé accompagné d'un petit chocolat, ainsi qu'un goûter servi à 16 heures avec une boisson.

Comme tous les ans Mary commande des petites bûches de Noël, des galettes en Janvier ainsi que des petits nids pour Pâques à la boulangerie « Au Pain Doré ».

Notre choucroute du 29 septembre livrée par un traiteur était réussie comme toujours, ce jour là un loto gratuit et humoristique est tiré pour agrémenter la journée.

Nous avons fêté le Beaujolais Nouveau le 17 novembre comme tous les ans avec une assiette de charcuterie ainsi qu'un morceau de fromage.

Jeux divers : belote, rummikub, rami, triominos, yams, dada et tout autre jeu, selon les envies de chacun sont à votre disposition pour vous distraire.

Mary remercie tous les participants au club du jeudi, sans eux, ce ne serait pas possible de rester actifs

Pour tous renseignements contacter Mary au 06.10.07.33.60

Séjour 2023 :

Pour l'année le CCAS et l'amicale des Anciens ont arrêté un séjour en Périgord du jeudi 1^{er} au mardi 6 juin 2023 à l'auberge « La Petite Reine » à Soriac (Dordogne) au prix de 740,00 € TTC par personne (+ 70,00 € pour single soit 810,00 € TTC).

Pour tous renseignements contacter Marc BRIDIER au 06 74 81 90 00 ou le rencontrer au foyer le jeudi après-midi de 14 h à 17 h.

CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales)

Le CIAS a un rôle fédérateur de conseil et de formation auprès des CCAS implantés sur les communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) et vient en complément de leurs actions existantes. Il assure un suivi global auprès des personnes pour des problématiques (assurance maladie, impôts, droits CAF, handicap, retraites etc....)

Un bus itinérant assure des permanences dans tout le territoire que composent les communes de la C3PF. Informations et prise de rendez-vous : Tél. : 06.43.60.03.32 - mail : cias@c3pf.fr

Stationnement du bus sur la place de la Mairie 2 fois par mois aux jours et heures indiqués suivant un planning établi périodiquement et affiché sur les supports numériques de la Mairie.

Service AppyVisio du Département du Val d'Oise :

Plus de 450 activités par an sur des sujets tels que le sport, les conférences culturelles, l'accès aux droits, le sommeil, la mémoire, l'hypnose, les dictées, les cours de cuisine etc. sont proposées.

Pour découvrir la programmation complète, vous êtes invités à vous inscrire sur le site et d'entrer le code partenaire **CF9500** qui vous donnera accès à l'espace réservé pour le département du Val d'Oise et à la programmation qui lui est associée.

Grace à la Conférence des Financeurs, ce service est proposé **gratuitement** aux particuliers.

Une Hotline est également mise à disposition gratuitement. Celle-ci est accessible sur "contact@happyvisio.com" ou au **01 76 28 40 84**. Elle permet d'accompagner les usagers qui seraient en difficulté ou de répondre à leurs questions.

Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments et aux Affaires Sociales



11 NOVEMBRE 2022

Un ciel plombé sur Belloy-en-France, un vrai temps de Toussaint ou de 11 novembre ! C'est sur un rythme assez rapide impulsé par la voiture de la police municipale que le cortège traditionnellement conduit par les porte-drapeaux des Anciens combattants suivis des élus et de la population, traverse notre village en empruntant une rue Mirville encore en travaux.

« Ouvrez le ban » proclame le maire, dépôts de gerbes, montée du drapeau sur le mât de la place du Souvenir, appel aux morts. Là, l'observateur attentif remarquera qu'un nouveau nom est ajouté à la longue liste des Belloysiens « morts pour la France », celui de **Louis Benjamin HENNEQUIN** auquel la mention « Mort pour la France » vient d'être attribuée.

La parole est alors donnée à **Daniel MAYOT**, président de la section locale de l'UNC (Union nationale des Combattants) qui transmet un message de son président national. Il ne se contente pas de citer des nombres de morts, toujours impressionnants mais veut montrer la réalité des personnes concernées derrière ces froides statistiques. Ainsi en est-il par exemple du caporal Jules-André Peugeot qui, à 21 ans, tombe dès le 2 août 1914, de Georges Lawrence Price, canadien de 25 ans qui meurt le 11 novembre à 10h58 ou du soldat français, Augustin Trébuchon qui est tué à 10h55 alors que, rappelons-le, l'armistice était fixé à ce même 11 novembre à 11h. Une vie donnée pour deux ou cinq minutes ! Et Daniel MAYOT de conclure : « *N'oubliez jamais qu'une guerre commence par sacrifier sa jeunesse, ceux-là même qui étaient l'avenir du pays !* ».

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, prend alors la parole pour survoler les conflits qui ont généré tous les morts célébrés aujourd'hui : la guerre de 14-18, celle de 39-45 mais aussi celles d'Indochine et d'Algérie sans oublier les soldats français morts dans les opérations extérieures menées pour maintenir la paix et lutter contre le terrorisme, comme cette année, le maréchal des logis chef Adrien QUE-

LIN et le brigadier chef Alexandre MARTIN, morts au Mali. Mais cet hommage national se place dans un contexte international anxiogène : on sort à peine de la pandémie du Covid qui a généré 6 600 000 morts dans le monde ; « *la guerre en Ukraine, à la porte de l'Europe, est un véritable terrain d'expérimentation pour des armes et des techniques nouvelles* » (les drones par exemple) sans insister sur les conséquences qui s'imposent à nous, comme le coût de l'énergie et « *les plans de coupure envisagés cet hiver qui sont dans les tiroirs de nos dirigeants* ».

Notre maire rappelle qu'il y a deux ans, **Samuel PATY** était atrocement assassiné simplement parce qu'il avait accompli la tâche qu'on attendait de lui sans parler du « foulard » qui pose problème en France alors qu'il a entraîné la mort d'une jeune iranienne qui le portait « mal » le 17 septembre dernier. Enfin, une pensée pour les 264 réfugiés migrants de l'« Ocean Viking » à l'origine d'une brouille diplomatique entre la France et l'Italie alors qu'à la COP 27 « la petite Barbade appelle à l'aide les grandes puissances de ce monde ». Tout cela nécessite une grande vigilance de notre part.

Notre maire nous transmet alors un message du ministre des Armées, **Sébastien LECORNU** et de sa secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, **Patricia**

MIRALLES, qui affirment « Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. ».

La cérémonie terminée, le cortège, traditionnellement, regagne la Salle Saint Georges sur les notes de l'hymne européen, l'Ode à la joie.

Jean-Marie BONTEMPS



Mort pour la France

Par décision de la directrice de l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre en date du 12 octobre 2022, Monsieur Louis Benjamin HENNEQUIN a obtenu la mention « Mort pour la France ». Au cours du pot amical qui a suivi la cérémonie du 11 novembre, notre maire a rendu hommage à Louis Benjamin HENNEQUIN et partagé la fierté de sa famille.

LES TRAVAUX DU CD 95 (rue du Gal Leclerc, rue Mirville, place du Souvenir, Rue de la Croix St Georges) : un grand chantier du Conseil départemental qui transforme notre centre village.

Quand cela va-t-il finir ?

Combien de fois avons-nous entendu cette question ! D'une part, la date prévue de fin de chantier était, depuis l'origine, novembre 2022. D'autre part, nous avons voulu informer au plus près nos concitoyens et nous leur avons donc diffusé au fur et à mesure les dates que l'entreprise nous fournissait. Il s'est vite avéré que divers aléas ne permettaient pas à l'entreprise de respecter le calendrier diffusé. Nous avons donc stoppé toute diffusion intempestive sur le calendrier des travaux. La grave-bitume a été posée les 7 et 8 décembre à partir de la Place du Souvenir. Un marquage au sol provisoire a eu lieu.

Restent l'enrobé et le marquage au sol définitif sur l'ensemble du CD 85 qui auront lieu en février/mars 2023 dès que l'entreprise productrice d'enrobé sera rouverte.

Des ajustements et des modifications

Soit pour répondre à la demande de riverains, soit pour reprendre des travaux qui ne correspondaient pas tout à fait à ce que l'on pouvait en attendre, des modifications ont été pratiquées par rapport au projet initial au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Citons par exemple, la modification de plusieurs « **bateaux** » et celle des **chicanes** que les services départementaux ont, à la demande des élus de Belloy, accepté d'opérer rue de la Croix Saint Georges pour améliorer la visibilité des automobilistes qui viennent de Villiers-le Sec.

Une période de transition délicate

Pour gêner le moins possible les riverains, les rues ont été rouvertes à la circulation dès que possible avant même que les derniers équipements aient été installés et que la couche de roulement finale ait été apposée. Cela étant, cette étape intermédiaire a été délicate par exemple rue Mirville. En effet, avant les travaux, les décrochements étaient prévus pour permettre le stationnement des automobiles. Depuis les travaux, les décrochements sont expressément prévus pour permettre le croisement des véhicules, la rue Mirville restant bien entendu avec un double sens de circulation. Dans la période de transition, alors que la signalétique n'était pas en place, des voitures se garant là où les véhicules devaient se croiser, la situation a

parfois été bien compliquée. **Gageons que chacun s'imposera désormais le respect strict des règles de circulation, ce qui permettra le retour à une situation « normale ».**

La finalité des travaux est bien d'améliorer la vie de nos concitoyens

Rappelons que ces travaux ont permis d'assurer **aux personnes à mobilité réduite** la possibilité de circuler dans notre village en toute sécurité sur des trottoirs élargis, et de **réduire la vitesse** des véhicules tout en préservant le maximum de **places de stationnement** et en « verdissant » partiellement les trottoirs. De plus des **bornes** ont été posées pour préserver la place du Souvenir, **quatre bancs** sont fixés Place du Souvenir et rue de la Croix Saint Georges et une **nouvelle fontaine** d'eau potable remplace celle qui ne fonctionnait plus depuis de nombreuses années rue de la Croix Saint Georges.

Toute modification génère des changements dans nos habitudes. Laissons passer un peu de temps pour prendre en compte la situation nouvelle et avoir une appréciation plus distanciée. Ensemble, nous pourrons alors faire le bilan cette opération

Jean-Marie BONTEMPS.



NOTRE VOIRIE RENOVÉE SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE

Pour assurer la **sécurité de chacun**, la commune a commandé à une entreprise la réfection de notre signalétique horizontale, à savoir principalement les bandes « STOP » et les passages « PIETONS ». Une bande discontinue a été peinte au début de l'avenue de Beaumont pour bien marquer les voies de passage car de nombreux automobilistes avaient tendance, dans cette série de virages, à couper la chaussée ce qui représentait un réel danger. Quelques bandes jaunes réglementant le stationnement ont également été renouvelées ou créées pour que les règles à respecter soient connues de tous. Cette opération a concerné toutes les rues de la commune sauf le CD 85 en travaux.



LA TRAME NOIRE A BELLOY EN FRANCE

Sur proposition du maire, le Conseil municipal réuni le 15 décembre 2022 a décidé d'éteindre l'éclairage public sur notre commune à compter du **16 décembre 2022**

Pourquoi cette décision ?

Pour plusieurs raisons :

La première est notre volonté de **préserver la biodiversité** qui pâtit lourdement de l'impact de l'éclairage public. Comme l'a brillamment expliqué **Thibaut DAUMAL**, chargé de mission Patrimoine naturel au Parc Naturel Régional Oise Pays de France lors de la réunion que nous avons organisée le 9 novembre à destination de la population, la pollution lumineuse correspond à l'impact de la lumière artificielle sur l'Environnement. En France, il y a plus de 12 millions de points lumineux (+ 90 % en 20 ans) qui fonctionnent en moyenne 3500 h par an. Cette réalité a des conséquences importantes pour la **flore**, la **faune** (28 % des vertébrés vivent la nuit ce qui est également le cas de 68 % des invertébrés), **les insectes** (la pollution lumineuse est la seconde source de mortalité après l'utilisation des pesticides), **l'être humain** et le **paysage nocturne**. (se reporter à l'intégralité de la présentation du PNR sur le site de la commune).

La seconde est notre volonté de **limiter les dépenses budgétaires générées par l'éclairage public**. Comme tout un chacun, la commune subit l'augmentation des tarifs des énergies. Pendant cette même réunion, notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, a indiqué que pour les 250 points d'éclairage belloysiens, la dépense a été de 44 140 € en 2022. Avec l'inflation actuelle, il devient donc impératif de limiter au maximum les dépenses énergétiques de la commune.

Pour prendre en compte les légitimes interrogations que peut générer cette décision dans le domaine de la **sécurité des personnes et des biens**,



le lieutenant **Olivier CARROUGE**, statistiques à l'appui, a expliqué que cette extinction de l'éclairage public ne générerait pas d'augmentation des faits délictueux dont, par ailleurs, une infime minorité a lieu la nuit (environ 6 %) alors que la grande majorité se déroule l'après-midi. Cette réalité a été confirmée et illustrée d'exemples précis par **Claude KRIEGUER**, maire d'Asnières-sur-Oise, commune qui pratique l'extinction de l'éclairage public depuis 2009 et qui peut donc en parler d'expérience.

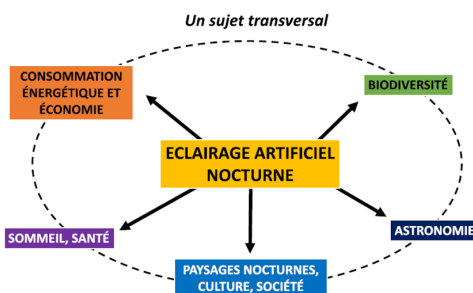
Quels horaires ont été retenus ?

Notre volonté a été de tenir compte des horaires de trains en laissant du temps pour gagner la gare ou pour en revenir. Nous avons pris en compte auprès des services de la SNCF des modifications des horaires des trains, effectives depuis le 10 décembre. **Concrètement, l'éclairage public sera donc éteint de 23h à 5h.**

Nous ne doutons pas que cette décision qui respecte les préconisations de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie), met en pratique la charte du PNR Oise Pays de France et appuie la démarche de la communauté de communes Carnelle Pays de France sera comprise et approuvée par les Belloysiens qui sont, comme ils l'ont montré à de multiples reprises, très attachés à la défense de notre environnement.

Jean-Marie BONTEMPS

Maire-adjoint en charge de l'Environnement



©Avex 2016 - carte avex de la pollution lumineuse version sodium

POUR BELLOY,

- de nouveaux habitants : le Clos Serena (rue des Carreaux) est quasiment achevé et les nouveaux habitants investissent pavillons et appartements. Bienvenue à Belloy en France !

- de futurs habitants : en parcourant le Clos de la Couture (Allée des Tilleuls) on constate que les premiers pavillons sont en construction, ce qui laisse penser que les premiers habitants s'installeront dans quelques mois. De même, le clos de quatre lots situé rue de l'Ortier (donne sur la rue de la Vigne et parallèle à la rue Faubert) sont prêts à accueillir quatre nouveaux pavillons.

Clos SERENA



Rue de l'Ortier



Clos de la Couture



AUTO-PARTAGE A BELLOY

Après l'annonce du financement du projet par le budget participatif de la Région Ile De France en 2021, Il aura fallu encore quelques démarches pour que l'achat du véhicule partagé se concrétise. Depuis quelques semaines, vous avez déjà pu voir circuler le Kangoo jaune aux couleurs de l'auto-partage dans les rues de Belloy et aux alentours.

A en voir le calendrier des réservations, les débuts de ce nouveau service sont prometteurs. Les premiers utilisateurs sont les meilleurs ambassadeurs pour parler de la facilité de réservation et d'utilisation.

Pour tous ceux qui ne connaissent pas le principe, en voici un bref rappel.

L'auto-partage c'est la possibilité d'utiliser un Kangoo électrique (fourgon 2 places) pour seulement 5 € la demi journée, assurance, électricité et entretien compris. Ce véhicule utilitaire partagé peut rendre bien des services (transport d'objets volumineux, petits déménagements, ...) ou pourrait remplacer une voiture peu utilisée au sein des foyers belloysiens. Pour un accès centralisé, il sera stationné au parking de la Marlière. Les modalités d'utilisation sont simples:

Etape 1: Il vous faut adhérer à l'association "L'effet des faits" pour 10€/an, en ligne sur <https://leffetdesfaits.fr> ou au comptoir de la pharmacie Leroux à Belloy-en-France. En tant que membre de l'association et en remplissant les conditions, vous êtes assuré comme conducteur.

Etape 2: Vous réservez en payant 5€ en ligne pour le créneau qui vous convient.

Etape 3: Vous débranchez et prenez la voiture au parking de la Marlière, puis vous revenez la brancher après utilisation.

À l'heure où le carburant et l'entretien d'une voiture sont chers, où le stationnement est compliqué, où les alertes pollution limitent la circulation en région parisienne, ce véhicule mutualisé peut apporter sa part de réponse aux différentes problématiques de mobilité du quotidien.

La réussite de ce nouveau mode de consommation du transport repose sur le respect et la confiance de chaque utilisateur. À Belloy-en-France, nous avons la possibilité de montrer que c'est possible.

Jérôme Chevallier, porteur du projet autopartage,



Le parcours santé parc de la Marlière

Parcours marche ou course à pied de 425 à 450 mètres environ

10 agrès santé ados et adultes, 4 agrès enfants, 2 bancs et 2 tables piquenique

Les 4 agrès enfants et les deux bancs sont placés vers l'espace proche de l'école (signalé en jaune)



Emplacements des agrès santé ados et adultes, emplacements tables piquenique



Pendant les vacances scolaires de la Toussaint les différents éléments du parcours santé ont été installés parc de la Marlière.

L'idée est d'en faire un lieu de ressource ludique et pédagogique, un élément fédérateur et un levier d'amélioration de la qualité de vie des Belloysiens.

L'objectif est que les habitants s'approprient le parc de la Marlière afin de le valoriser comme son utilisation.

Par ailleurs, la volonté dudit aménagement est que ce dernier soit utile à tous ; pour les plus jeunes, un parcours santé permet de développer l'apprentissage des déplacements et de l'orientation, pour les adultes c'est aussi l'occasion de pratiquer une activité sportive quel que soit le moment de la journée ; c'est également pour tous, de pouvoir

passer un moment détente en famille ou entre amis autour des tables à pique-nique dans un cadre agréable.

Coût du projet :

Acquisition des modules : 36 192 euros

Subvention de 40% : 14 476,80 euros de l'Etat.

Reste à charge pour la commune : 21715,20 euros

Nous remercions notre DGS Mme Cosic qui a immédiatement monté le dossier pour obtenir les subventions, ce grâce à quoi ce projet a pu être rapidement mis en place pour les Belloysiens.

Franck DEHAYS
Conseiller municipal



MICRO-FOLIE : UN MUSEE NUMERIQUE ITINERANT

Un musée numérique itinérant a été inauguré il y a quelques semaines au siège de la Communauté de communes Carnelle Pays de France.

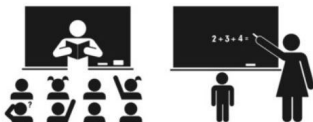
Ce musée propose soit des visites individuelles (avec des tablettes) soit collectives notamment à destination des groupes scolaires (via un retro projecteur). Des casques de réalité virtuelle complètent l'équipement mis à la disposition des visiteurs. On peut organiser ainsi soit des visites thématiques dans les domaines de la peinture, de la sculpture, du cinéma soit la visite de l'un des grands musées européens. Une médiatrice culturelle facilitera l'approche des œuvres par les différents publics (enfants, adultes). Ce musée virtuel a été présenté aux enseignants exerçant dans les écoles de la C3PF courant novembre.

Ce musée numérique sera à Belloy-en-France, salle Saint Georges, du 6 au 19 mars 2023.

Jean-Marie BONTEMPS



NOS ECOLES



La vie reprend.....

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et la vie a repris. Nous sommes toujours rappelés à l'ordre par des remontées de cas de Covid mais les portes restent ouvertes et chacun doit prendre soin de ses proches.

Les parents de la caisse des Ecoles nous ont fait une belle **Kermesse** sous une chaleur exceptionnelle. Le petit groupe composé de Stéphanie et Virginie a accueilli une troisième maman motivée Maud au sein de la caisse des écoles lors des dernières élections de novembre. Elles nous ont commandé avec l'aide de nos professeurs, la venue du Père Noël pour le 16 décembre. Date qui marquera le début des vacances scolaires. Ces trois mamans auront toujours besoin d'un peu d'aide pour l'organisation de la Kermesse, n'hésitez à vous rapprocher d'elle si vous avez un peu de temps libre.

Nos services périscolaires tiennent le coup mais la conjoncture est difficile. Le recrutement de nouveaux animateurs est de plus en plus difficile mais nous avons pu compter sur le renfort de nos Atsems et des AESH brillamment encadrés par Alexandra et son équipe pour maintenir le service à flot. L'année avait démarré par notre traditionnelle porte ouverte, occasion pour nos parents d'élèves de visiter le service et d'échanger avec toute l'équipe.

Notre équipe de cuisine ainsi que nos animateurs ont mis en place un nouveau menu sans viande. Certaines contraintes subsistent mais l'accueil a été très favorable. Cependant le service de cantine reste sur un équilibre fragile car les nouveaux critères de qualité ainsi que le retour d'une inflation galopante mettent en difficulté notre fournisseur.

L'année 2022 est marquée par certaines nouveautés. La commune de Belloy en France a décidé de mettre à l'honneur :

Nos CM2 futurs collégiens lors de la Kermesse en juin avec la remise de la calculatrice estampillée Collège. Monsieur Cyril Diarra, Maire de Villiers le Sec s'est joint à nous pour la remise des calculatrices pour les enfants de son village.

Nos bacheliers 2022 seront mis à l'honneur le 17 décembre à 10 heures lors d'une petite cérémonie de félicitations pendant laquelle un bon MultiMedia de 40 euros leur sera remis.

Toutes les équipes d'animations, administrative, d'Atsems qui font que le temps scolaire et périscolaires se déroule bien en partenariat avec nos professeurs, se joignent à moi pour vous souhaitez de **joyeuses fêtes de fin d'année**.

Thibaut SAINTE-BEUVE
Maire-Adjoint aux affaires scolaires



Pour la quatrième année consécutive, le Parc naturel régional Oise – Pays de France vous propose l'opération régionale « Plantons le décor[®] », initiée par Espaces Naturels Régionaux (ENRx). Il s'agit de proposer un achat groupé d'arbres, arbustes, fruitiers, plantes grimpantes et semences potagères locales à l'échelle de notre territoire.

Avec *Plantons le décor[®]*, particuliers, entreprises, collectivités, associations bénéficient d'un choix unique d'arbres, d'arbustes, fruitiers et légumes anciens, des espèces régionales adaptées aux conditions de sol et de climat de notre territoire. De plus, elles sont également issues de pépinières locales.

Pour accéder au catalogue, il suffit de se connecter sur www.plantonsledecor.fr, choisir les espèces et commander. La date limite des commandes est fixée au **5 janvier 2023**. La livraison se fera le **4 février** à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville.



THERMOGRAPHIE

La C3pf met en œuvre un plan d'action en faveur de la sobriété énergétique

En 2021, la communauté de communes a signé une convention avec

VAL D'OISE RENOV, service public d'aide et de conseil pour la rénovation thermique des bâtiments, pour aider les habitants de nos 19 communes à lutter contre la déperdition énergétique et faire en sorte que leurs factures énergétiques augmentent le moins possible.

Cela s'est traduit concrètement par des permanences mensuelles tenues en mairie de Viarmes par l'ADIL 95 et SOLIHA, par une réunion publique organisée à Viarmes (une autre est prévue dans le sud de la C3pf), des contacts réguliers et une opération spécifique pour les copropriétés (RECIF +). C'est donc bien un plan d'ensemble mis en œuvre par la communauté.

EXPERIENCE DE THERMOGRAPHIE

Dans ce contexte, Carnelle Pays de France a proposé de généraliser l'expérience de thermographie initiée début 2022 par Chaumontel.

De quoi s'agit-il ? La thermographie permet, par le biais de **clichés photographiques à infrarouges** pris par un drone, de mettre en évidence sur les bâtiments publics ou privés les faiblesses qui engendrent des déperditions thermiques plus ou moins importantes et donc génèrent

des consommations anormalement élevées et, par conséquence, des dépenses indues.

Chaque photo ne concerne qu'une seule maison et ne sera remise qu'à son propriétaire lors d'une rencontre qui sera programmée en mairie, après les prises de vue. Ils pourront ainsi, s'ils le souhaitent, accéder à un **service gratuit d'aide et de conseils** pour les travaux à éventuellement envisager et les aides financières prévues. 14 communes de la C3pf ont répondu favorablement à cette initiative dont **Belloy-en-France**. Les prises de vues sont prévues pendant les hivers 2022/23 et 2023/24 car il faut une différence de température d'au moins quinze degrés entre l'intérieur et l'extérieur.

ET POUR BELLOY-EN-FRANCE ?

Dans un premier temps, cette opération sera testée dans les **quartiers pavillonnaires** (hors du centre village). L'opération sera proposée **gratuitement** en février/mars 2023. Le coût en sera assuré par la C3PF (20%), Val d'Oise Renov (10%) et la commune (70%). Une information détaillée sera distribuée début 2023 aux habitants concernés qui pourront refuser, s'ils le souhaitent, cette expérimentation.

Lutter contre la déperdition énergétique et contre le réchauffement climatique font partie des objectifs importants poursuivis aussi bien par votre commune que par le C3PF. C'est ensemble que nous espérons aider nos habitants à participer à ce vaste mouvement.

Jean-Marie BONTEMPS, Vice-président de la communauté de communes Carnelle Pays de France



LA PAROISSE

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère.

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère
13, rue Faubert
95270 Belloy-en-France
Tél : 01.30.35.70.31

Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org



ASSOCIATIONS



Rénovation
du city stade



Durant l'été, comme chaque année, nos jeunes belloysiens ont eu l'agréable surprise de voir leur **city stade** rénové. Les planches manquantes ont été remises en place et le sable a été réparti au sol, comme à l'origine. Le terrain est de nouveau en état et nous espérons que chacun pourra s'y divertir et en prendre soin.

Rendez-vous incontournable du secteur associatif, le **Forum des associations** s'est déroulé le dimanche 4 septembre 2022. Cet événement permet de présenter les associations et d'échanger directement avec des personnes intéressées par différents projets qui se dérouleront dans notre commune au cours de l'année. C'est un excellent moyen pour recruter des bénévoles et des adhérents. Qu'elles débutent ou qu'elles soient ancestralement installées sur Belloy, toutes nos associations ont une nouvelle fois répondu présent. Comme chaque année, la municipalité vous proposait à cette occasion de venir partager avec elle, boissons, crêpes et discussion.

Delphine Drapeau
Adjointe au Maire en charge
du monde associatif



ASCB - Généalogie et recherches historiques



Si vous avez besoin de renseignements, de vous faire aider pour effectuer des recherches généalogiques sur vos ancêtres, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte mail geneabelloie@orange.fr ; ou si vous le désirez, nous vous accueillons avec plaisir le lundi 5 décembre 2022 – à partir de 14 h 30 – à la médiathèque –

Un autre poilu se trouvait dans la même situation : il s'agit de **Louis Benjamin HENNEQUIN** décédé à Belloy le 21 octobre 1930. Nous avons entrepris les mêmes démarches auprès de l'ONAC ; celles-ci ont été fructueuses et lors de la cérémonie du **11 novembre 2022**, monsieur le maire de Belloy-en-France a remis aux petits fils - représentant les descendants du soldat – messieurs Bernard et Alain HENNEQUIN le certificat de décès avec la mention MORT POUR LA FRANCE. Le soldat Louis Benjamin HENNEQUIN figure lui-aussi désormais sur le monument aux morts. L'exposition faite en novembre 2018 a connu un grand succès et nous avons décidé de publier un ouvrage relatant la vie de tous ces poilus de Belloy à travers cette exposition. Cet ouvrage est à votre disposition à la mairie et vous pouvez le consulter et l'acquérir pour une somme de 20,00 euros en répondant à la souscription. Nous savons que beaucoup de Belloysiens sont originaires de la commune depuis des générations. Cet ouvrage leur permettra, nous l'espérons, de retrouver des ancêtres et connaître leur parcours militaire. Pour la section généalogie et recherches historiques

La présidente : **Evelyne Czierpka**

Place Sainte Beuve – En novembre 2018 nous avons fait une exposition sur les poilus de Belloy revenus de la guerre 14/18 et nos recherches avaient fait ressortir un soldat – le Maréchal des Logis **Emile ADROT** – décédé à Belloy-en-France le 25 juillet 1921 victime des gaz moutarde. Après avoir entrepris des démarches auprès de l'ONAC (l'Office National des Anciens Combattants) ce soldat a été déclaré MORT POUR LA FRANCE et son nom figure désormais sur le monument aux morts depuis le 11 novembre 2018. Une plaque a été déposée sur sa tombe.

JAD

Jeux, Animations, Détente.



La JAD est une association de loisirs à laquelle nous tenons beaucoup.

Nous avons résisté au Covid et nous nous efforçons de la représenter en mettant en valeur les talents de chacun et chacune.

L'exposition sera de nouveau présente le 26 et 27 novembre 2022 et nous espérons retrouver notre fidèle clientèle.

Un petit coucou sera fait à l'association Couleurs d'aujourd'hui afin de la faire mieux connaître auprès de notre clientèle.

La Peinture sur Soie, le Cartonnage seront mis à l'honneur. Venez admirer nos créations et pourquoi pas rejoindre notre sympathique équipe.



Vous pouvez joindre notre présidente
Mme Collin Lorraine au 06 71 81 31 12

et

Les mercredi et jeudi après-midi de 14h à
17h30 à la Maison Pour Tous.





L'équipe de l'atelier peinture à Belloy ouvre ses portes à toutes les personnes aimant l'art de la peinture et prêtes à découvrir différentes techniques.

Même les novices sont les bienvenues.

VENEZ NOUS REJOINDRE DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR



L'ATELIER COULEURS D'AUJOURD'HUI, VOUS ACCUEILLERA TOUS LES JEUDIS DE 14 H À 17H30.

A La Maison pour Tous, rue Richambre, 95270 Belloy en France.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Mme Villemin, Présidente

au 06 46 33 80 66

ou

Mme Vaïanopoulos, Trésorière

au 06 62 84 39 49

ou

Mme Dejean, Secrétaire

au 06 20 35 72 28





Bienvenue à Magali, dans notre équipe du BEF. Merci et bonne continuation à Florence et Jérôme. **La Brocante 2022** du 18 septembre dans le parc de la Marlière, a été cette année encore un grand succès, aussi bien du point de vue exposants que visiteurs, sous un soleil radieux.

Un merci tout particulier à Thibault Sainte Beuve qui a permis d'utiliser son champ pour stationner les voitures et ainsi fluidifier la circulation dans notre village. Le mois de septembre sera retenu pour notre prochaine brocante 2023

Le BEF a également participé à la kermesse des écoles, au Familathlon de Luzarches, à Octobre Rose 2022. Très belle manifestation contre le cancer du sein à Belloy, où nous avons relevé le défi de confectionner 150 Burgers ! **Le beaujolais 2022** a été un franc succès. **Un spectacle de Noël avec gouter** a été offert aux enfants de la commune, le 10 décembre avec la présence exceptionnelle du père Noël !



A vos agendas 2023

Assemblée générale : **21 janvier 2023**
 Soirée karaoké : **Samedi 4 Février 2023**
 Fête patronale et feu d'artifice : **13 et 14 mai 2023**
 Fête de la musique : **Samedi 24 juin 2023**
 Brocante : **Dimanche 17 septembre 2023**
 Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue. **Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.**



Encore une belle réussite!

Près de **75** personnes sont venues assister au Concert du groupe AZIMUT.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, la soirée nous a permis de pouvoir reverser à l'**A.F.M.-Téléthon, 780€.**

Mission accomplie, un grand Merci aux acteurs de cette réussite.



Bibliothèque de Belloy en France

Venez passer un moment avec nous dans notre espace calme et agréable. Nous vous guiderons pour choisir vos lectures. Régulièrement nous avons des nouveautés pour enfants et adultes. Lors d'Octobre Rose, la Bibliothèque a participé en proposant ses Mots Croisés faits maison. Cette Année enfin !! début Avril nous fêterons le 30^{ème} Anniversaire de notre Salon de Peinture.

Au plaisir de vous accueillir
 La secrétaire **Brigitte DOS SANTOS**

L'association sportive L'EvaZion

Avec Virginie, Nadège, Valérie, Cécile, Déborah et Stéphanie, est très fière d'avoir contribué au succès de l'événement caritatif "Octobre Rose Belloy" édition 2022, le 8 octobre dernier.

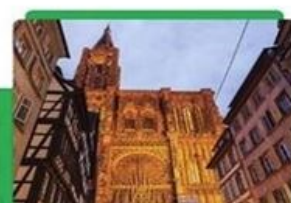
Ce fut une magnifique journée, pleine d'énergie, de partage et de positivité, grâce aux participants, aux partenaires et à tous les bénévoles !... Un grand merci à la municipalité de Belloy en France...

Nous proposons pour les adhérents, les lundis et vendredis des cours de zumba adultes et enfants, de kuduro fit et de renforcement musculaire avec les coachs, Sabine, Gaëlle et Anh-Hui, mais également des masterclass ou des "Zumba party" à thème, ouverts à tous, dans le courant de l'année...

N'hésitez pas à venir partager des moments zumba avec nous !

Pour nous joindre, nous suivre ou pour toute information:

*par mail: asso.levazion@gmail.com



L'association Belloy en France autrement, est une association d'actions sociales, sportives et culturelles.

L'association Belloy en France Autrement poursuit ses **randonnées-balades "PNR" et "Adhérent"** un dimanche sur deux quand les conditions météorologiques nous sont favorables. **Une nouveauté pour 2022-2023** : les **randonnées-balades culturelles** 3 fois par an (septembre, mars, juin). Ainsi, nos adhérents ont découvert Montsoult et Maffliers en juin dernier, et Mareil-en-France et Jagny-sous-Bois en septembre.

Le **soutien scolaire** a repris à l'issue des vacances de la Toussaint. L'objectif visé est d'**aider les enfants à progresser** par la reprise des bases du CE1, la compréhension par les enfants des consignes en maths et en français, puis l'amélioration de la confiance en soi.

Le projet d'une **ressourcerie solidaire** se poursuit. Elle aura 4 fonctions : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation à l'environnement.

Notre **conférence santé** sur le thème de l'AVC, en partenariat avec l'Hôpital Fondation Rothschild, a eu lieu le 19 novembre.

Plusieurs projets soumis par nos adhérents sont à l'étude actuellement.

Suivez-nous sur notre page Facebook, ou contactez notre bureau pour plus de renseignements.



Présidente: Dorothée Marcy, Trésorier : Céline Gulassa, Secrétaire : Gabrielle Hennequin

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION : 10 € PAR AN ET PAR PERSONNE

FAMILLE DE 3 OU PLUS : 30 € PAR AN



Association Belloy-en-France autrement
belloyenfranceautrement@gmail.com



HATHA YOGA

Le Hatha Yoga est une discipline de « l'Être » qui peut être pratiquée par tous.

Les séances se composent de techniques posturales (asana), respiratoires (prānāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : réappropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, amélioration des fonctions vitales, etc.

Au-delà de ces bénéfices physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, installe la détente, la concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre.

Il permet de se recentrer en se reconnectant à l'essentiel et en profitant pleinement de l'instant présent.

C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.



Le mercredi de 19H30 à 21H00
Salle des fêtes
Belloy-en France



Maud Brindejont et Prisca Magistro

Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga
Enseignement du yoga traditionnel

La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh (Mahalingappa Ghatradyal), pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga

L'aïkido, un art martial à la portée de tous

Depuis le mois de septembre, les Belloysiennes et Belloysiens de tous âges peuvent venir pratiquer l'aïkido à la salle polyvalente de la rue Faubert.

L'aïkido est un art martial qui a les mêmes racines historiques que le judo mais qui a évolué différemment. S'il utilise des armes (en bois) telles que le sabre, le bâton et le couteau pour l'étude des techniques qui se pratiquent ensuite à mains nues, son but n'est pas de vaincre un adversaire potentiel mais de le neutraliser par une projection ou une immobilisation. Et pour cela la force physique n'entre pas en ligne de compte, l'efficacité dépend seulement de l'exécution du geste juste au bon moment avec le bon déplacement.

C'est pourquoi en aïkido il n'y a ni catégories de poids, d'âge ou de sexe, tout le monde peut pratiquer avec tout le monde dans une recherche de fluidité et d'harmonie. Art martial sans autre compétition qu'avec soi-même, l'aïkido peut même devenir un art de vivre !

Deux cours d'essai gratuits sont possibles à tout moment de l'année avec tarification adaptée, se présenter simplement au début d'un cours avec une tenue souple, tee-shirt et pantalon de jogging. Les cours ont lieu à Belloy salle polyvalente le jeudi soir, les membres du club peuvent aussi venir pratiquer le samedi après-midi au dojo de Saint-Martin.

Carnelle Aïkido Club, contact 06 16 37 20 83, site <https://aikidocarnelle.fr>



A S C B section Tir

Après une année quasiment blanche pour cause de Covid, l'année sportive 2021-2022 a marqué la reprise de l'activité. Et quelle reprise :

Le club a accueilli au printemps les **championnats départementaux aux armes anciennes** (à poudre noire) dans lesquels nous avons engagé **cinq tireurs**. Bravo à Serge C., Paul D., Eric G., François-Xavier L. et Thomas M pour leurs performances. Une mention spéciale à Eric pour ses deux podiums et à Serge pour ses quatre podiums dont trois médailles d'or !

Nous sommes toujours engagés dans des actions qui nous tiennent à cœur. Par exemple, depuis la rentrée, nous avons été présents au **forum des associations**, nous avons également animé un stand pour **Octobre Rose** puis accueilli des personnels de notre partenaire Décathlon pour une découverte du tir sportif.

Nous accueillons également depuis 2014 les **gendames** de la **compagnie de L'Isle-Adam** et depuis **2016 les « experts »** du **Pôle Judiciaire** de la Gendarmerie Nationale. Ces derniers poursuivent leurs entraînements au club et nous les accueillons toujours avec **plaisir et fierté**.

Nous vous rappelons ces différentes disciplines pratiquées dans notre club, et restons bien entendu à votre entière disposition pour vous faire découvrir ce sport qui est notre passion en compagnie de nos animateurs diplômés.



Tir à la cible :

Tir pistolet ou carabine 10 m air comprimé.

Tir couché 50 m carabine Match 22 LR.

Tir pistolet/revolver 25 m / carabine tous calibres 50 m (cible et hunter).

Tir bench rest et couché 100 m carabine tous calibres.

Ball Trap

1 fosse américaine ball-trap.

1 lanceur rabbit/parabole/chandelle.

1 parcours de chasse

Contacts : ascbtir@gmail.com site <http://ascbtir.pagesperso-orange.fr>

Nos installations sont situées Rue de Verdun à Belloy-en-France.

Pour les membres du Comité Directeur de l'A.S.C.B. section TIR
Paul DA SILVA

L'AS CARNELLE



L'AS Carnelle, association de **VTT loisirs**, propose des **parcours sportifs et familiaux** construits de manière à promouvoir le patrimoine historique, culturel et naturel du territoire de Carnelle et de ses alentours.

Au programme :

un parcours sportif chaque dimanche
un parcours familial un samedi par mois (à partir de 10 ans).

L'adhésion annuelle débute à **10 €** par personne (**5 €** pour les moins de 15 ans).

Nous proposons également tout au long de l'année des événements conviviaux tels que des parcours nocturnes, des parcours suivis d'un pique-nique familial, des week-ends à vélo en province...

A noter La 1ère fête du vélo de Belloy-en-France le dimanche 2 avril 2023

Après notre participation à la **"Marche Gourmande"** organisée par le COTAB en mai dernier, notre association a confirmé son soutien à la recherche en co-organisant **"Roulons pour le Téléthon à Belloy"** le 4 décembre dernier, une randonnée vélo familiale précédée d'un petit déjeuner. Merci à la cinquantaine de courageux participants !

Suivez-nous sur   @ascamelle

Des questions ? écrivez-nous : ascarnelle@gmail.com

UNE SAISON 2022 COMPLETE ET DES RESULTATS A LA PELLE POUR LE CCM BELLOY EN 2022



Après deux saisons tronquées pour les raisons que tout le monde connaît, nos coureurs ont enfin pu s'exprimer en compétition de début novembre à mi-février pour le cyclocross, et de début mars à mi-octobre pour le VTT et la route.

Côté organisation le club n'a pas flanché malgré les difficultés à trouver des bénévoles et nos 4 organisations ont été maintenues (le Run & Bike d'Attainville, la nocturne d'Attainville, la course d'Attainville et la course de Belloy-en-France) avec succès, affichant des nombres de participants satisfaisants bien qu'en baisse par rapport aux années précédentes. Côté résultats nos coureurs ont répondu présents. La dynamique avait été bien lancée par Eloan CANU (6 victoires et 5 podiums) durant l'hiver et elle s'est confirmée tout au long de la saison. Ce qui nous a amené à un bilan de 16 victoires et 22 podiums, répartis sur 12 coureurs et dans toutes les catégories.

La preuve d'une belle homogénéité de notre effectif et d'un bel état d'esprit car nous ne mentionnons pas là les accessits (top 5 et top 10) ainsi que ceux qui ont donné un coup de main aux copains pour obtenir ces résultats. Les principaux résultats à retenir sont donc : – Titres Départemental et Régional cyclocross en benjamins pour Eloan CANU – Titres Départemental et Régional route en 50-59 pour Eric DELATTRE – Victoire par

équipe pour la sélection du Val d'Oise au National route en 50-59 avec Eric DELATTRE et Patrick MUYS – Victoire au Challenge Fabrice Praud cyclocross en benjamins pour Eloan CANU – Victoire au Challenge 95 pour Eric DELATTRE en 1ère catégorie et Alexandre CARLIER en 2è catégories – 3è places, au National cyclocross en benjamins pour Eloan CANU et au National route en 50-59 pour Eric DELATTRE – 2è place au Départemental route en 20-29 pour Jean-Louis BOURDEVAIRE – Participation à la Race Across France (2 500 km en solitaire et sans assistance) pour Gérard ZANKO pour la 2è année consécutive.

Pour la saison 2023, le club espère maintenir cette dynamique et souhaite la bienvenue à ses nouveaux adhérents. Nous remercions grandement les communes de Belloy-en-France et d'Attainville, les sponsors du club et tous les bénévoles (y compris les amis du club) pour leur soutien qui nous permet de faire vivre ce club et ce sport !

Le CCM BELLOY présente tous ses vœux pour l'année 2023 !! Vincent DUBREUIL



ASC BELLOY ST MARTIN SECTION FOOTBALL

Pour la saison 2022/2023 le club a engagé 21 équipes :

En championnat et coupe du Val d'Oise 19 équipes dont 5 en féminines

En championnat régional et coupe de Paris 1 équipe seniors l'équipe CDM

1 équipe en foot loisirs

EFFECTIF

Cette saison le club a 270 adhérents et adhérentes, 29 dirigeants et 2 dirigeantes pour encadrer ces 21 équipes, plusieurs dirigeants sont diplômés et nous avons aussi 1 arbitre officiel de Foot à 11

TOURNOIS

Les tournois de juin 2022 ont été une réussite avec une très forte affluence après deux années d'annulation en raison du Covid. Nous allons organiser nos traditionnels tournois de fin d'année en juin 2023.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour

nos tournois, les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2023 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2023 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, le CAFE DE LA MAIRIE RESTAURANT PIZZA à BELLOY, la STE ST2C entreprise de couverture à ST MARTIN, le magasin Design bois et acier à VIARMES et l'agent immobilier HABITHEO. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

RECHERCHE BENEVOLES

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes. C'est la première fois que nous avons 21 équipes à encadrer, n'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32



Jeannine VICENTE, une belloysienne qui a roulé sa bosse !

Dès que je lui ai proposé d'évoquer quelques-uns de ses souvenirs pour notre bulletin municipal, Jeannine VICENTE répondit immédiatement « Si c'est pour parler de Belloy, aucun problème ! ». Elle m'accueillit donc dans sa maison rue de Verdun et nous pûmes ainsi partager ses souvenirs étonnement précis vu leur ancienneté.

UNE ENFANCE BELLOYSIENNE

« Je suis née dans cette maison » affirme-t-elle d'emblée. « C'est aussi ici que ma grand-mère et ses deux fils sont nés » dans cette maison qui est dans la famille CHALOT, vieille famille de Belloy, au moins depuis 250 ans ! Comme c'était l'habitude, ses parents récemment mariés, cohabitaient avec les grands-parents avant de trouver leur propre appartement. Après une première année dans l'école qui se situait dans l'actuel presbytère, Jeannine inaugura l'actuelle école Albert Boucher. « Je l'ai connue toute neuve ! La place de l'église était en travaux et les ouvriers qui la creusaient trouvaient des ossements car l'ancien cimetière se trouvait là. Quel spectacle quand on sortait de l'école ! ». A 14 ans, le certificat d'étude passé à Luzarches obtenu, Jeannine voulut, comme sa grand-mère, devenir couturière. Elle entra donc en apprentissage chez un couturier à Montsoult « Je prenais le train en bois » et y resta trois ans.

COUTURIERE A PARIS

Elle trouva un emploi de couturière en atelier à Paris « Chez Madame Jeanne » rue Marbeuf, une entreprise qui travaillait pour les grands magasins (Le Louvre, Samaritaine, Bon Marché). C'était la Libération (« Je suis allée voir de Gaulle descendre les Champs Elysées »). De nombreux militaires « montent à Paris » pour le défilé du 18 juin 1945 et ce sont les habitants qui les logent. Deux soldats sont accueillis par l'entreprise où elle travaille et Jeannine épousera, en 1946, l'un d'eux, Antoine. Démobilisé, son mari, originaire d'Algérie, réussit le concours des PTT. Le jeune couple prend une location rue Mirville à Belloy. Chaque année, déplacement en Algérie pour aller voir la belle famille et naissance de leur première fille en 1949.

LA GUERRE D'ALGERIE

Antoine ayant été, à sa demande, muté en Algérie, Jeannine se retrouve à Oran en 1952 et y restera jusqu'en 1962. Peu après leur arrivée, débutent, à partir de la Toussaint 1954, ce que l'on appelait pudiquement à l'époque « les événements d'Algérie » mais le couple les traverse sans difficulté. « Mon mari installait le téléphone pour les PTT ; tous les ouvriers étaient arabes et cela se passait très bien » se souvient-elle. En 1962, ils doivent quitter l'Algérie et le font en avion « C'étaient les dernières places dans une Caravelle », récupèrent à Marseille leur voiture arrivée par bateau quelques jours auparavant et rejoignent immédiatement Belloy-en-France où ses parents les hébergent.



RETOUR VERS BELLOY EN FRANCE

Son mari obtient un poste à Paris. Jeannine prend pendant trois ans une alimentation en gérance à La Frette sur Seine (« J'avais les grosses péniches qui passaient juste devant chez moi ») puis une mercerie (un magasin Pingouin) à Corneilles en Paris pendant 20 ans. Une seconde fille naît en 1964. A sa retraite, le couple revient dans la maison de Belloy où Jeannine était née après l'avoir rachetée à sa famille et y avoir réalisé beaucoup de travaux. Elle aimait fréquenter le foyer des Anciens où on partageait ses souvenirs, « on chantait de vieilles chansons » Jeannine se souvient, dans sa prime jeunesse des nombreux hommes qui allaient travailler « au gaz » à Saint Denis et des femmes « qui partaient le matin à pied jusqu'à Asnières sur Oise, chez Vulli, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ». A Belloy, beaucoup de passementeries fournissaient du travail, passaient un poissonnier et un boucher chevalin et on bénéficiait sur place d'un boucher, d'un maréchal ferrant, de cafés, boulanger, etc. Décès de sa fille aînée puis de son mari il y a 17 ans et « cela a bouleversé ma vie ».

Evidemment, le Belloy d'aujourd'hui n'est plus celui des années cinquante. « Il y a moins de solidarité entre les gens, on ne connaît même plus ses voisins ! ». Jeannine Vicente ne sort plus beaucoup de chez elle mais elle reste attentive à la vie de notre village, est heureuse d'être moralement entourée par sa fille, ses deux petits enfants et cinq arrière-petits enfants. Sans regret, sans acrimonie, elle réaffirme son attachement viscéral pour notre village qui, selon elle, n'a jamais été aussi vivant. Comment ne pas faire nôtre cette déclaration et partager avec Jeannine cette vision optimiste de l'avenir de Belloy ?



Quand ? A partir du 19 janvier 2023

Comment ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, il est nécessaire de le garder précieusement.

Se faire recenser en ligne sur internet est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Toutes les informations via ce QRcode :



Félicitations à nos nouveaux Bacheliers 2022!



Emma BOYER
Elisa BONAVENTURE
Kenza CHALAL
Emma LECOINTRE
Marion LEROUX
Noémie OZANEAUX
Soline PHEMIUS
Elina PODESTA
Clara RAULIN
Noah DOLLIN

Théo ARSLAN
Michael ANDRIANIRINA
Késava PONNIN
Mehdi MALEK
Louis LOREA
Jimmy SBERRO
Flavio PECORELLA
Adrien TURBAN

Bus de l'emploi

L'accès à l'emploi est parfois compliqué du fait d'isolement, de problèmes de mobilité, d'accès à internet ou aux services publics. Pour remédier à ces difficultés, des conseillers Pôle Emploi ont stationné le "Bus de l'emploi" dans notre commune le 4 octobre dernier afin d'accompagner les Belloysiens en recherche d'emploi.

La Commune a la volonté de pérenniser ce service qui fait écho au dispositif "Destination emploi" proposé par la Mairie depuis janvier 2021.

Joël DUARTE
Conseiller municipal





TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



UN PEU D'IMAGINATION, PARBLEU !

Imaginons un petit village d'un peu plus de 2000 habitants au fin fond de nos provinces. Environ 200 points lumineux éclairent les rues et venelles de ce village. Evidemment, il arrive malgré l'attention qui leur est portée que des lampadaires soient défectueux pour une raison ou une autre. Pour réparer ces pannes, il faut faire appel à une entreprise située dans la sous-préfecture voisine qui vient avec sa plate-forme élévatrice et des techniciens habilités pour effectuer ces interventions. Chaque déplacement revient à la collectivité à un peu plus de 500 €, sans compter le coût des réparations nécessaires éventuelles. Imaginons qu'à chaque panne décelée, on effectue immédiatement un dépannage : serait-il ridicule de penser que sur l'année de 15 à 20 % des points lumineux connaissent des difficultés ? Cela reviendrait à notre village fictif, rien qu'en déplacements, à une somme variant entre 15 000 et 20 000 €. C'est une somme non négligeable qui devrait être payée par les impôts des habitants de notre village rêvé. Pour éviter des dépenses exorbitantes, la municipalité tient donc un registre de bus les dysfonctionnements signalés et fait intervenir l'entreprise tous les deux mois (coût : 3 000 € de déplacement au lieu de 20 000 !). Cela paraît évident mais, comme dans tous les contes, il y a un rebondissement !

Un opposant au maire téléphone alors à la mairie pour signaler une défaillance de l'éclairage public. La secrétaire ajoute ce point supplémentaire au registre ouvert à cet effet et répond que l'entreprise va intervenir à la fin du présent mois. Une idée géniale surgit alors : l'opposition envoie une lettre recommandée quelques jours avant la venue programmée de l'entreprise pour réclamer la réparation des points lumineux en panne ! Cela ne mange pas de pain !! Une fois les réparations effectuées comme prévu et selon le calendrier initialement arrêté, il ne reste plus à l'opposition qu'à diffuser la lettre recommandée envoyée au maire et prétendre que cette missive est à l'origine des réparations effectuées. Le tour est joué : l'opposition n'a rien fait mais elle veut faire croire qu'elle agit ! C'est tout un art qu'il faut oser manier sans scrupule...

Rappelons que cette histoire est purement fictive, totalement invraisemblable et que toute ressemblance avec des lieux connus ou des situations vécues ne serait que le fruit malheureux du hasard.

Les élus de la liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »



Hommage et devoir de mémoire.

La **commémoration** a une valeur morale et historique, elle permet surtout de créer un lien intergénérationnel. Ce sont souvent des hommes, les « morts pour la patrie » que nous célébrons, tant dans leur dimension héroïque (le Grand Homme) qu'anonyme. A Belloy-en-France, parmi nos soldats villageois morts pour la paix **Louis Hennequin**, engagé sur le front de la Grande Guerre, il n'avait que 31 ans.

Gazé par l'ennemi, il a eu de la « *chance* » de revenir pour mourir auprès de sa famille. Il est mort à l'âge de 51 ans des conséquences toxiques des gaz de combat dans d'affreuses souffrances le 21 octobre 1930. Sur décision de la directrice générale de l'office des anciens combattants et des victimes de guerre, il a été reconnu et déclaré « mort pour la France » le 12 octobre 2022. Son nom a été gravé sur le monument aux morts de notre ville le 3 novembre 2022, dans le plus grand silence de notre municipalité. **Triste constat : simple écriture sur une liste, aucun hommage ne lui a été rendu.**

Pourtant le devoir de mémoire est une obligation morale de la collectivité, le devoir de maintenir le souvenir des souffrances subies dans le passé, ainsi que l'obligation morale de transmettre à la jeunesse ces tragiques réalités de l'histoire afin qu'elles ne se reproduisent plus jamais. **Dans un contexte international de lutte armée, le devoir de mémoire est plus que jamais une obligation pour la collectivité.** Il faut distinguer le devoir de mémoire, des commémorations officielles organisées par la municipalité. Parce que, la paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures, nous les élus du groupe **Belloy Autrement** rendrons prochainement hommage à notre Belloisien qui au péril de sa vie a défendu le territoire national et ses idéaux. D'un point de vue pédagogique, nous saluerons toute éventuelle initiative de la municipalité faisant participer nos plus jeunes (écoliers, collégiens, lycéens) aux cérémonies de commémoration.

« Les peuples cessent de vivre, quand ils cessent de se souvenir » **Maréchal Foch (1851-1929).**

Les élus de la liste « Belloy Autrement »

Etat civil

Bienvenue

Maël MOREAU	02/06/2022
Mathéo TABURET	04/06/2022
Diane POTENTIER	07/06/2022
Giulia MARCELINE	09/06/2022
Wael GABRIELLI	30/06/2022
Naël-Ghali BOUDALI	11/08/2022
Marie DIRIL	04/10/2022
Lorenzo DOS SANTOS SARAIVA GUADAGNI	10/10/2022
Alba MONTI	24/10/2022
Naël SIRJEAN	27/10/2022

Félicitations

Jean-Michel GORIOT et Sylviane DEFLANDRE	16/07/2022
Nicolas GUIRCHOUX et Caroline LAFFIN	03/09/2022
Jérémy ANNEL et Maryline LEROY-GOBERT	10/09/2022
Armel TONY et Guylaine ROUSSEL	01/10/2022
Bruno VENEZIA et Eve DUTEY	07/10/2022

Ils nous ont quittés

André FRÉMONT	09/07/2022
Antonio DE SOUSA PARENTE	02/08/2022
Hugues SAUNO	19/08/2022
Laurent TRAPENARD	21/09/2022
Gérard JEAN	25/11/2022

Numéro Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34' 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

Agenda 2023

- 4 février soirée Karaoké avec le BEF
- 6 au 19 mars, musée numérique Micro Folie salle Saint Georges
- 26 mars salon du vinyle avec le COTAB
- 01 au 09 avril 30^{ème} anniversaire du salon de peinture avec la bibliothèque
- 2 avril Fête du vélo avec l'AS Carnelle
- 8 mai cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
- 13 et 14 mai fête patronale
- 1 au 6 juin voyage du CCAS dans le Périgord
- 17 juin Kermesse des écoles (date à confirmer)
- 24 juin fête de la musique avec le BEF
- 17 septembre brocante avec le BEF

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Thibaut Sainte-Beuve, Alexis Graf

Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de belloy-en-France